

AGENTS DE CATÉGORIE C

PAR VOTRE VOTE VOUS AVEZ LA CLEF

Porte-paroles des agents, les élus du Syndicat **F.O.-DGFIP** ont pendant la durée de leur mandat, **défendu avec pugnacité vos intérêts individuels et collectifs**. Ils y ont, dans toutes les instances, constamment revendiqué une **harmonisation par le haut de vos rémunérations, de vos conditions de travail et de vos carrières, dans la transparence et le respect des droits des agents**.

Devant la **multiplication des modes de recrutement au détriment**, bien souvent, **de collègues en attente de mutation**, **F.O.** rappelle son **attachement au concours National DGFIP**, seul garant d'une égalité de traitement pour tous, sur tout le territoire.

F.O. continue de **revendiquer 2 vrais mouvements de mutation par an**. Cela permettrait de combler plus rapidement les vacances d'emploi et donnerait plus de perspectives à tous les collègues en attente d'une mutation.

F.O.-DGFIP revendique pour les mutations **prioritaires un classement des demandes à l'ancienneté du fait générateur afin de ne pas laisser perdurer des situations socialement difficiles**.

En effet, l'ancienneté administrative de donne aucune lisibilité à moyen terme, notamment dans les directions où subsistent des prioritaires en attente après chaque mouvement général de mutation.

Très attaché au mouvement spécifique qui permettait de combler des emplois peu demandés, **F.O.** a constaté son « remplacement » par la mise en place d'une prime d'attractivité. Pour le syndicat, **tous les collègues travaillant dans la même structure éligible à ce**

dispositif devraient avoir accès à la même prime.

F.O. demande que **toutes les vacances d'emploi soient pourvues** en déroulant les mouvements de mutation au maximum, tant qu'il y a de la demande. En matière de promotion intra-catégorielle, **F.O.** revendique le **passage au grade supérieur dès lors que les conditions statutaires sont remplies**, sans attendre des hypothétiques taux pro/pro ministériels constamment revus à la baisse.

F.O.-DGFIP EST LA SEULE ORGANISATION SYNDICALE DE LA DGFIP À REVENDIQUER 2 VRAIS MOUVEMENTS DE MUTATIONS PAR AN

En matière de **rémunération**, **F.O.** dénonce la « **smicardisation** » des **premiers échelons de la catégorie C** générée par la politique salariale menée depuis des années et l'écrasement de la grille indiciaire qui en découle à chaque augmentation du SMIC.

F.O. revendique une **véritable revalorisation de la grille indiciaire et une carrière linéaire** partant à 120 % du SMIC et se terminant au niveau du dernier échelon du premier grade du B

Un **véritable accès à la catégorie B doit être rendu possible pour tous**. Il faut donc améliorer les possibilités d'accès au corps supérieur, que ce soit par liste d'aptitude, voie d'accès statutaire à la catégorie B, ou par les deux concours internes, normal et spécial. Cela doit passer par une **augmentation substantielle des plans de qualification** ministériels et des emplois implantés.

S'agissant des **promotions de C en B**, **F.O.** revendique le bénéfice de « l'ascenseur social » pour tous. **La promotion interne doit assurer aux agents un réel gain en terme de pouvoir d'achat**. Elle ne doit donc pas avoir pour conséquence de les éloigner durablement de leur famille. A ce titre, **F.O.** revendique depuis des années que les **promus de C en B** par liste d'aptitude ou concours interne spécial ne soient **plus soumis à une mobilité forcée** conformément au plan d'action ministériel «égalité professionnelle femme-homme »

Par ailleurs, **F.O.** revendique pour les **AAP1 et ATP1**, le **passage systématique en catégorie B, à titre personnel**, 6 mois avant la cassation d'activité.

Pour faire avancer ces dossiers, **vous avez besoin d'hommes et de femmes expérimentés, compétents, tenaces et dévoués**. **F.O.-DGFIP** est une organisation syndicale présente et structurée à tous les niveaux, national ou départemental, **capable en toute indépendance de défendre vos intérêts individuels et collectifs**.

FO DGFIP
LA FORCE DU COLLECTIF !

**ÉLECTIONS 1^{er} DÉCEMBRE
PROFESSIONNELLES 8 2022**

#JeVoteFO

LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE

DE LA CATÉGORIE C



Christophe TREHOUT
AA PRINCIPAL 1^{ère} CL



Vincent HAYAUX DU TILLY
AA PRINCIPAL 2^{ème} CL



Ndeye CISSE
AA PRINCIPAL 2^{ème} CL



Marianne CHANAL
AA PRINCIPAL 2^{ème} CL



Aurélien FRONT
AA PRINCIPAL 2^{ème} CL



Marie-Astrid ROLLET
AA PRINCIPAL 1^{ère} CL



Kamel HAMDJ
AA PRINCIPAL 2^{ème} CL



Charline BROTHERSON
AAP2



Jean-Antoine DELIPERI
AT PRINCIPAL 1^{ère} CL



Coralie VINCENT
AA PRINCIPAL 1^{ère} CL



Elodie LAURET
AA PRINCIPAL 2^{ème} CL



Malorie MARIN
AA PRINCIPAL 2^{ème} CL



Gregory BALAN
AA PRINCIPAL 2^{ème} CL



Aurélie MONCEU
AA PRINCIPAL 1^{ère} CL



Myriam CANNONE
AA PRINCIPAL 1^{ère} CL



Maïté LECLERCQ
AA PRINCIPAL 1^{ère} CL



ÉLECTIONS 1^{er} DÉCEMBRE
PROFESSIONNELLES 8 2022

